

ECONOMIES DES DROGUES

Histoire sociale et économique des réseaux de deal dans la cité

Cette recherche se déploie sur 3 années (2023-2025), dirigée et réalisée par Khadidja SAHRAOUI-CHAPUIS, Claire DUPORT, Christian BEN LAKHDAR, Michel PERALDI. Elle s'inscrit dans le cadre du programme PIRALAD (Programme interministériel de recherches appliquées à la lutte anti-drogues), de la MILDeCA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

Cette recherche porte sur les trafics de stupéfiants illicites et les économies -financières, sociales, relationnelles- qu'ils génèrent.

Elle explore plus particulièrement deux dimensions : l'une de profondeur historique et généalogique, et l'autre de mise en perspective des économies licites et illicites dans lesquelles les trafics de drogues sont territorialement encastés :
- La profondeur historique des phénomènes de trafics de drogues a été jusqu'à présent peu explorée. Pourtant, les trafics s'inscrivent dans la longue durée, du moins en France depuis les années 1970. Il s'agit ainsi de réinsérer les formes économiques actuelles dans un continuum historique pour permettre plus rigoureusement d'analyser, d'une part ce qui différencie les formes très contemporaines de l'économie des drogues des formes plus anciennes, et comprendre la logique de leur évolution ; d'autre part d'élucider, par la généalogie des acteurs et celle des modes de gestion et d'organisation, les héritages, ruptures et continuités dont le réseau de trafic participe, sur plusieurs générations.
- La manière dont les économies des drogues prennent place au sein, à proximité ou en contrepoint des économies des mondes populaires, mais aussi s'inscrivent dans l'économie globale est l'autre point saillant de notre travail de recherche. Nous explorons les combinaisons économiques du deal de cité, leurs liens avec d'autres économies que celles de la drogue, informelles ou formelles, et les effets de complicité, de complaisance ou de familiarité autant que les conflits, les porosités et les étanchéités qui facilitent ou au contraire entravent ces liens.

Il s'agit précisément de mener une conséquente enquête de terrain au sein de territoires identifiés comme d'importants points de vente depuis la fin des années 1970 et que l'équipe de chercheurs connaît et fréquente de longue date, par un travail d'observation et une importante série d'interviews des acteurs impliqués dans les activités de trafic, mais aussi d'acteurs de l'ensemble des activités économiques et sociales explorées par la recherche, des acteurs institutionnels des services sociaux, de logement, des politiques de la ville, et des services d'application de la loi. Et en parallèle d'explorer les archives institutionnelles -politiques de la ville, bailleurs, police, justice- et de presse. Et à partir de l'enquête locale, la recherche sera élargie à l'échelle globale. Enfin, le travail de recherche sera enrichi de collaborations avec d'autres équipes de recherche à l'échelle internationale travaillant sur les organisations criminelles.

L'ensemble du travail, contractualisé avec la MILDeCA, relève d'un engagement de confidentialité, d'anonymisation et de protection des données mobilisées.

Projet de recherche détaillé :

De nombreux travaux ont été menés ces trois dernières décennies, en France et en Europe, qui portent sur le développement de « points de deal » dans les quartiers populaires ou, pour la France en particulier, dans les grands ensembles en déshérence. Ces travaux ont contribué à mettre en évidence les caractéristiques économiques et sociales des formes de trafic et de vente du « deal des cités » : une économie qui entretient aux cités et à leurs habitants des relations ambivalentes, d'emprise, de violence mais aussi de « familiarité » (Duport, 2012 ; Jensen, Rodgers, 2021), dans un déploiement de réseaux qui dépassent largement le cadre non seulement des cités où la vente de rue se localise, mais également des quartiers voire des villes où ils sont situés.

Ces travaux montrent aussi, sur les vingt dernières années, une économie émergente des drogues bien différente de ce que les premiers chercheurs (Bouhnik 2008, Joubert, Weinberger et al. 1995, Bourgois 2001) avaient mis en évidence dans les années 70-90 sous la rubrique du « deal des cités », en dévoilant les logiques organisationnelles d'une multiplication et d'un éparpillement des points de vente de rue (Duprez, Kokoreff 2001), le lien offre-demande dans un contexte de pics historiques de production de toutes les drogues –d'origine naturelle ou synthétique- et d'augmentation autant que de renouvellement des conduites addictives et consommatoires (Ben Lakhdar, Weinberger 2011, Péraldi et al. 2018, Duport 2011) ; et en conséquence une permanence de l'offre et une diversification des modalités de vente et des offres de produits sur un même point de deal (Sahraoui 2019).

Deux permanences toutefois : celle des représentations stigmatisantes, infâmant, dont cette économie fait l'objet et qui porte l'opprobre sur l'ensemble des habitants des territoires où la vente de drogue de rue est installée ; et celle, non moins discriminante et réductrice, d'une association des activités de trafics aux quartiers populaires, cités de grands ensembles et autres territoires urbains marqués par la pauvreté.

Par ailleurs, la plupart des travaux qui ont abordé cette « nouvelle économie du deal de cités », l'ont fait sous une double perspective méthodologique : en l'abordant d'abord dans sa quotidienneté et sa contemporanéité, en situation, et ensuite comme un fait « pour soi », autonome et focalisé.

La compréhension de ces phénomènes doit beaucoup à ces chercheurs qui ont su traiter du sujet dans une confrontation directe, immédiate, quotidienne aux activités de trafics de drogues, bravant des situations de violence possible, des « terrains minés » (Ethnologie Française 2001) ou leur propre conscience morale, pour objectiver les situations et rendre intelligible la logique sociale du deal de cité.

Ainsi, l'existence même de ces travaux, la finesse des analyses, les comparaisons dont ils ont fait l'objet, la relative permanence des structures, laissent entrevoir qu'une approche complémentaire est possible aujourd'hui. Et en l'occurrence sur deux dimensions que ces travaux sur le « deal de cité » n'embrassent pas : l'une de profondeur historique et généalogique, et l'autre de mise en perspective des économies licites et illicites dans lesquelles les trafics de drogues sont territorialement encadrés.

Trafics de drogues et effets de district

Dans la lignée des travaux qui ont mis en évidence la forte capacité heuristique d'une approche socio-économique en matière de trafic, prônant notamment qu'il y avait à gagner en intelligibilité à tenir les acteurs du deal pour des entrepreneurs (presque) comme les autres (Venkatesh 2014, Dubner, Levitt 2006), nous voudrions suggérer ici l'hypothèse que l'on peut questionner certains territoires où se déploie le trafic comme porteurs d'effets de district. Si l'on considère en effet que certains grands ensembles ont vu apparaître, dès les années 1975-80 de la « grande épidémie » d'héroïne, une installation durable de réseaux de trafic (Péraldi, Kokoreff, Coppel 2018), mais plus précisément aussi des activités « productives » liées aux trafics (stockage, préparation), on peut faire l'hypothèse que les trafics actuels s'inscrivent dans une « longue durée », et relèvent d'une mémoire territorialisée dans l'expérience sociale du trafic. Il ne s'agit pas de laisser penser que se déploieraient sur les cités des organisations de type mafieux qui auraient dans le temps la main sur les trafics. Les acteurs, les réseaux, les produits changent au gré de circonstances qu'il faudra identifier. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des apports de cette hypothèse que de prendre distance avec l'amalgame fait trop souvent entre « réseaux » et « mafia » ou « camorra ». Nous voulons au contraire montrer selon quelles logiques, en un même lieu, s'organisent des continuités, des ruptures, des familiarités ou au contraire des conflictualités, qui mettent en évidence le caractère singulier de ces territoires dans l'économie générale, locale, des drogues. Une mémoire territorialisée, portée pas seulement par les acteurs directs du trafic mais par l'ensemble des acteurs, habitants, institutions, consommateurs. C'est en ce sens que nous parlons de « secteur productif localisé », ou de « district », termes utilisés en économie pour désigner des lieux qui se singularisent par une concentration d'activités où les « savoirs faire », les expériences et les nœuds relationnels font mémoire (Beccatini 1987, Pyke, Beccatini, Sengenber 1990, Carnevali, 2004, Daumas 2007) et se transmettent informellement pour perpétuer une activité. Lorsque le territoire est lui-même condition de la productivité.

Histoire et généalogie du deal de cité

Il s'agit d'une part de réinsérer les formes économiques actuelles dans un continuum historique pour permettre plus rigoureusement d'analyser ce qui différencie les formes très contemporaines de l'économie des drogues des formes plus anciennes, et comprendre alors la logique de leur évolution ; d'autre part d'élucider, par la généalogie des acteurs autant que celle des modes de gestion et d'organisation, les héritages, ruptures et continuités dont le réseau de trafic participe, sur plusieurs générations. Et ainsi, s'écarter de la vision des réseaux de trafics comme des phénomènes émergents sortis du seul rapport offre/demande/opportunité, autant que de la vision des acteurs du trafic comme des auto-entrepreneurs sans apprentissage, sans héritage et sans avenir autre que « 4 murs ou 4 planches », ou à l'inverse sans marge de manœuvre ni possibilité de choix structurels dans un contexte d'organisations criminelles hiérarchisées et cloisonnées. Nos travaux précédents (Sahraoui 2019, Péraldi et al. 2018) ainsi que d'autres (Mohammed 2015, Sauvadet 2008) précisent déjà des éléments explicatifs et compréhensifs des permanences autant que des différences et de la diversité des trafics de cité. Le stigmate du blanchiment qui fait de toute activité commerciale locale un appendice du trafic obscurcie une évolution patente des économies populaires, formelles et informelles, vers des activités entrepreneuriales et commerciales inédites (services informatiques, mécanique de rue, commerce alimentaire).

C'est à chercher les articulations, les continuités et les discontinuités effectives, pragmatiques, entre économie des drogues et économies populaires que ce projet voudrait contribuer, notamment en multipliant les « biographies d'entreprises » et les parcours personnels dans leur propre longue durée, sur un territoire urbain socialement cohérent.

Ainsi, nous souhaitons ici mobiliser la notion de profondeur historique pour reconstituer une histoire systémique de la cité, à travers chacune des composantes compréhensives du réseau de trafic qui y est implanté. Hypothétiquement : les logiques de construction, de peuplement et de rénovation urbaine de la cité, la mobilité résidentielle, les mouvements migratoires ; l'évolution des économies vivrières des habitants, formelles et informelles, l'accès aux ressources et à l'emploi ; l'évolution du recours aux drogues, usages et vente, les produits, les profils des acteurs, l'organisation du trafic... Et, partant, reconstituer l'histoire sociale du réseau et inscrire l'analyse de ses impacts au regard des contextes économiques et sociaux de la cité et de leurs évolutions.

Encadré 1. Historicité
Hypothèse : la cité vit au rythme du réseau ; le réseau vit et évolue en réaction à la vie de la cité.
Objectifs :
<ol style="list-style-type: none"> 1- Dessiner les contours des organisations de trafics de stupéfiants dans une perspective dynamique : évolution des usages, des produits, de l'intensité concurrentielle. 2- Retracer à travers différents indicateurs (données institutionnelles, événements marquants, etc.) les respirations et les porosités de l'économie de la cité, entre légales et illégales, formelles et informelles.

Dynamiques économiques de cité

Pour l'économie « globale » des mondes populaires, il est encore fréquent de considérer que les économies des drogues prennent place dans une sorte de vide économique et social (le fameux mythe de l'argent facile), et occupent donc d'autant plus facilement les lieux, mobilisent d'autant plus facilement les acteurs, qu'ils vivent dans une déshérence totale. La balance bénéfico-risque à entrer dans le trafic pencherait d'autant plus d'un côté que les opportunités légales seraient rares, qu'elles nécessiteraient des compétences validées et que les individus présenteraient des caractéristiques de risquophilie et d'impatience (Ben Lakhdar 2012). Mais elle pencherait d'autant plus que le trafic et la position qu'il confère offriraient des gains non monétaires : un rôle, une occupation, un statut. De la même manière, lorsqu'on pense à des sorties « par le haut » du trafic de drogues, il n'est mentionné aucune activité alternative capable de se substituer de manière relativement « profitable » à l'engagement dans le trafic, sinon la délinquance en col blanc pour les plus fortunés. Il ne s'agit pas bien sûr de nier la déshérence économique des cités, la situation de précarité qui y domine, voire le chômage chronique et les processus de désocialisation que ces deux phénomènes (précarité, chômage chronique), combinés aux discriminations, produisent. Et, partant, la vulnérabilité des jeunes notamment à l'embrigadement dans le trafic. Pour autant, d'autres travaux en attestent (Collectif Rosa Bonheur 2019, Laé, Murard 2012), les cités voient se développer d'autres économies que celles de la drogue, informelles ou formelles, et surtout ces activités, commerciales, salariales, entrepreneuriales, sont bien souvent des manières de quitter les trafics. Il est certes avéré -quoique non estimé réellement- que le développement de petits commerces, de petites entreprises de service dans les cités, relève d'investissements ou de logiques de blanchiment de certaines parts des profits du trafic de drogues (sans doute la part qui concerne les « fourmis » du trafic, ses étages intermédiaires). On connaît toutefois moins, à l'échelle de la cité, les évolutions organisationnelles du trafic notamment via les outils numériques, du chiffre d'affaires, du rôle des avocats, des « blanchisseurs », des prestataires, de la technostructure, etc.

Ainsi, les combinaisons économiques dans lesquelles entre le deal de cité, les relations entre dealers et autres acteurs économiques des cités, les liens de complicité, de complaisance ou de familiarité autant que les conflits, les porosités et les étanchéités entre acteurs du réseau de trafic et habitants ou professionnels de la cité ou encore « prestataires » du réseau, constituent des « coins sombres » de la recherche socio-anthropologique sur les trafics que nous souhaitons révéler.

Encadré 2. Socio-économie
Hypothèse : l'imbrication du trafic de stupéfiants dans l'économie légale locale est gage de son efficacité.
Objectifs :
<ol style="list-style-type: none"> 1- (Ré)interroger les entrées-sorties du réseau : incitations individuelles, endettement, logiques de recrutement mais aussi ruptures forcées ou volontaires dans les trajectoires professionnelles ; ceci à différents niveaux hiérarchiques. 2- Tenter de mettre plus en lumière la technostucture du réseau : quels acteurs, quelles relations, quelles lignes de commandement/conseil ? 3- Aborder le professionnalisme des acteurs et de l'organisation : logiques de recrutement/licenciement et donc des compétences, gestion des flux entrants/sortants et donc de la logistique à la vente finale, les techniques marketing utilisées (appréhendées par les 4P : prix, produits, placement, promotion)

De la cité aux cités ; des cités à la ville

Notre programme de recherche est construit à partir d'une cité de Marseille comme terrain exploratoire -c'est-à-dire exportable à d'autres terrains.

La cité que nous avons choisie pour ce faire en présente les conditions : Ouverte à la location en 1964, la cité Rosa Parks (nom fictif pour une cité bien réelle) à Marseille a compté jusqu'à 1500 logements, et a été longtemps le plus grand ensemble HLM de Marseille.

Rosa Parks est aussi le lieu identifié de trafics de drogues, avérés et pénalisés depuis les années 1975 pour les premières affaires d'héroïne. Depuis la cité n'a jamais cessé de "domicilier" des réseaux de trafics, régulièrement démantelés par des interventions policières et régulièrement reconstitués. De surcroit, son accessibilité engendre une diversité des profils de clients du réseau de stupéfiants présent sur le territoire. De toutes les cités marseillaises identifiées comme "district économique des drogues", Rosa Parks est vraisemblablement la plus ancienne comme telle, et qui a donc le passé judiciaire et policier le plus doté en archives.

Les professionnels comme les habitants sont impactés à différents niveaux par la présence de cette activité, mais également pour certains d'entre eux mobilisés, depuis la fin des années 1980, dans une vie associative intense et des actions collectives importantes autour des problématiques d'usage et de trafic de drogues.

Une cité enfin au sein de laquelle quasiment tous les membres de l'équipe ont une insertion personnelle et/ou professionnelle de longue date, et des liens avec les habitants et les acteurs locaux (personnes impliquées dans le réseau de trafic, habitants, professionnels intervenant dans le quartier, logeur, représentants institutionnels).

Il s'agira ainsi, à partir de Rosa Parks, de produire une sorte de modèle d'analyse exportable, ou du moins de produire les indicateurs d'un modèle d'analyse triangulant description d'un réseau de trafic de cité, profondeur historique et dynamiques socio-économiques à l'œuvre.

Encadré 3. Synthèse et généralisation
Hypothèse : la triangulation de différents éléments historique, organisationnel et socio-économique permet d'appréhender l'inscription plus ou moins marquée des réseaux dans la cité.
Objectifs :
<ol style="list-style-type: none"> 1- Synthétiser et hiérarchiser les éléments historiques expliquant l'enracinement ou le déracinement partiel du réseau dans l'environnement de la cité. 2- Dresser les évolutions des organisations de vente de stupéfiants et expliquer leur survie. 3- Proposer un cadre de diagnostic de l'imbrication et de l'impact du réseau sur l'économie locale.

Méthodologie :

Il s'agit de travailler la mise en perspective historique et économique qui replace les économies des drogues, les activités du trafic de drogues, dans l'ensemble et la variété des activités économiques dont les mondes populaires sont les acteurs et les dépositaires. Trop souvent en effet, la « nouveauté » des pratiques contemporaines est affirmée a priori sur la seule

base du discours des acteurs ou de chercheurs eux-mêmes, expérimentés sans nul doute mais sans que cette comparaison ait fait l'objet de protocoles et de programmes de recueil de données objectivées.

Notre projet de recherche à la fois porte l'ambition de cette analyse historique et économique du deal de cité et de ses effets, à la fois détient la possibilité d'accéder aux données et aux informations de première main.

La méthodologie se veut clairement qualitative (observations, entretiens et groupes focaux) et procède également par enquêtes (documentaire comme de terrain). Des entretiens individuels seront nécessaires à la bonne tenue du projet : nous en prévoyons plus d'une centaine, répartis en 4 « collèges » : un collège d'acteurs engagés dans le réseau de trafic de drogues ; un collège de consommateurs/usagers; un collège de témoins historiques et représentants institutionnels ; et un collège d'acteurs économiques -commerçants installés ou ambulants, mais aussi « prestataires » du réseau - créateurs de packaging, artistes réalisant des fresques signalant les points de deal...

Des enquêtes seront également réalisées en parallèle, avec :

Un volet d'enquêtes documentaires : la littérature scientifique sera naturellement investiguée et la presse également (nous synthétiserons les connaissances et analyseront les discours médiatiques : quel journal pour quel événement, quel traitement ?). Et nous souhaitons accéder aux dossiers et aux données de police concernant des affaires de drogues dans le quartier depuis 1975.

Un volet d'enquêtes pour mesurer l'ampleur du réseau, visant à mesurer les achats afin de proposer des estimations du chiffre d'affaires réalisé un temps donné. Mis en rapport avec les coûts que nous pourrions estimer (en termes de ressources humaines, en termes de marketing, de logistique -flux et stock-, voire d'autres coûts que nous serons en mesure d'identifier au long de nos enquêtes), nous nous essaierons à des estimations du profit réalisé un temps donné par le réseau en place.

Enfin, un élément essentiel de l'ensemble de la recherche est celui de la posture que nous adopterons, sous forme de contrat éthique entre les membres de l'équipe, et avec chacune des personnes sollicitées au cours de notre travail : un devoir inconditionnel de protection, de respect et d'anonymat.

Sources :

- BECCATINI G, (1987). Mercato e forze locali : il distretto industriale, Bologna, Il Mulino.
- BEN LAKHDAR C, WEINBERGER D (2011). Du marché du cannabis au marché du THC en France. Implications pour le système d'offre et les politiques de lutte contre les trafics illicites de stupéfiants. *Revue Française de Socio-économie*, 7(1), 125-147.
- BEN LAKHDAR C (2012). L'économie du deal. *Les Cahiers Dynamiques*, 56(3), 50-57.
- BOUHNİK P (2008). Héroïne et consommations de précarité dans la France des années 1990-2000. Généalogie du processus de relégation aux psychotropes. *Déviante et Société*, 32(3), 267-284.
- BOURGOIS P, (2001). En quête de respect, le crack à New-York. Paris, Seuil.
- CARNEVALI F, (2004). Crooks, Thieves and Receivers. Transaction costs in nineteenth century industrial in Birmingham, *Economic Historical Review*, n°62/3.
- Collectif ROSA BONHEUR (2019). La Ville vue d'en bas, Travail et production de l'espace populaire. Paris, Amsterdam Editions.
- DAUMAS J.C, (2007). Districts industriels : du concept à l'histoire, *Revue économique*, 2007/1, vol.58.
- DUBNER S, LEVITT S, *Freakonomics*, Paris, Denoël, 2006.
- Ethnologie Française (2011). Terrains minés, 2001/1, vol. 31.
- DUPORT C, (2016). Héro(s), *Au cœur de l'héroïne*, Marseille, Wildproject.
- DUPORT C, (2012). Trafics de drogues, un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille, *Etudes et travaux ORDCS*, n°4, Mai 2012, pp. 1-14.
- DUPORT C Dir. (2011). L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues, Marseille, ADDAP.
- DUPREZ D, KOKOREFF M (2001). Les mondes de la drogue : usages et trafics dans les quartiers. Edition Odile Jacob, Paris.
- JENSEN S, RODGERS D, (2021). The intimacy of drug dealing : narcotics, kinship and embeddeness in Nicaragua and South Africa, *Third World Quartely*.
- JOUBERT M, WEINBERGER M, et al. (1995). Trafics de drogues et modes de vie, *Revue Toxibase*, 1995, Num 4, pp 1-29
- LAE JF, MURARD N, (2012). *Deux générations dans la débîne : enquête dans la pauvreté ouvrière*, Montrouge, Bayard.
- MOHAMMED M, (2015) . la formation des bandes, entre la famille, l'école et la rue. Paris, PUF.
- PERALDI M, KOKOREFF M, COPPEL A, Dir. (2018). La catastrophe invisible. Histoire sociale de l'héroïne, Paris, Amsterdam Editions.
- PERALDI M, DUPORT C, SAMSON M, (2015). *Sociologie de Marseille*, Paris, La Découverte.

- PYKE F, BECCATINI G, SENGENBERGER W, (1990). Industrial districts and inter-firm cooperation in Italy, Genève, IIL
- SAHRAOUI K, (2019) Trafics et trafiquants de drogues, une ethnographie des réseaux dans les quartiers pauvres de Marseille [thèse de doctorat, Aix-Marseille Université]
- Sahraoui K. (2013), Trafics et trafiquants de drogues à Marseille, Les rapports de recherche de l'ORDCS
- Sahraoui K. (2014). Comment devient-on dealer dans un quartier pauvre ? L'exemple d'une cité marseillaise. Revue Faire Savoirs 2014 n°11.
- SAUVADET T, (2008). Jeunes de rue et trafic de stup. *Agora Débats / Jeunesses*, 48(2), 90-101.
- VENKATESH S, (2014). Dans la peau d'un chef de gang, Paris, Denoël.

Présentation de l'équipe :

Notre équipe présente une double plus-value : d'une part pluridisciplinaire (sociologie, anthropologie, sciences économiques) et développant, pour chacun des membres, des démarches de recherche transversales articulant socio-histoire, socio-économie et anthropologie ; d'autre part un ancrage ancien, solide et pérenne à Marseille, et dans les cités et territoires étudiés.

Khadidja SAHRAOUI-CHAPUIS : docteure en sociologie, chercheuse associée à MESOPOLHIS (UMR 7064) et au LEST (UMR CNRS 7317),

Claire DUPORT : docteure en sociologie, responsable de recherches à Transverscité (www.transverscite.org), chercheuse associée au LEST (UMR CNRS 7317), coordinatrice des dispositifs TREND-SINTES/OFDT en région PACA,

Christian BEN LAKHDAR : Professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Lille, membre du LEM (UMR 9221 CNRS), ancien membre du collège scientifique de l'OFDT et de celui de Santé Publique France.

Michel PERALDI : Directeur de recherche émérite au CNRS, équipe IRIS, UMR 8156, Paris, EHESS, Campus Condorcet. Également chercheur associé au LEST CNRS à Aix en Provence, membre du Comité Ministériel d'Histoire des Politiques de la Ville. Membre du Conseil Citoyen de Prévention de la Délinquance auprès de la Ville de Marseille.

Partenariats institutionnels

LEST (Laboratoire d'Economie et sociologie du travail UMR CNRS 7317)

LEM (Lille Economie Management UMR CNRS 9221)